



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aide publique au développement

Question au Gouvernement n° 3788

Texte de la question

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

M. le président. La parole est à M. Hervé Berville.

M. Hervé Berville. La présentation demain du projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales intervient dans un contexte particulièrement difficile. La crise du covid-19 a déjà fait basculer des dizaines de millions de personnes dans la faim et l'extrême pauvreté, et génère dans les pays les plus pauvres des reculs considérables dans des domaines aussi sensibles que la scolarisation. Malheureusement, rien n'indique qu'une amélioration rapide de la situation ne se dessine à l'horizon et des dizaines d'années de progrès pourraient être ainsi balayées si nous n'agissons pas aujourd'hui, maintenant, massivement et collectivement.

À contre-courant d'autres pays qui préfèrent le repli, le recul, le Président de la République et le Gouvernement – je vous en remercie, monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères –, fidèles aux valeurs de notre pays et de notre histoire, ont fait le choix d'intensifier le combat contre la pauvreté et pour la préservation des biens publics mondiaux. Avec ce projet de loi, nous tenons l'engagement pris en 2017 de consacrer 0,55 % du revenu national brut à l'aide publique au développement et nous fixerons le cap historique de 0 7 % d'ici à 2025.

Mais au-delà de la hausse des moyens, ce que nous voulons c'est un changement profond de méthode pour agir en véritable partenaire : faire avec et pas simplement pour.

M. Jean-Paul Lecoq. Il a raison !

M. Hervé Berville. Agir en partenaire, c'est ce que fait la France au Sahel. Le sommet de N'Djamena cette semaine nous le rappelle : la situation dans cette région est instable mais les résultats sont là, comme l'a rappelé la ministre de la défense. Agir en partenaire, c'est agir en Européens et faire du développement un pilier de notre réponse commune. Avec ce projet de loi, nous augmentons le soutien aux citoyens, notamment aux jeunes, aux collectivités locales, aux diasporas – à tous ceux qui veulent participer et qui sont des acteurs clés de cette belle politique. Oui, la solidarité internationale est l'affaire de tous. Enfin, la transparence sera totalement repensée : une commission indépendante d'évaluation sera créée, qui permettra de mesurer l'impact des actions et de rendre compte aux Français de l'efficacité de nos financements. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous confirmer ce que ces engagements seront tenus...

M. Christian Hutin. Allô ?

M. Hervé Berville. ...et que ce projet de loi permettra de concrétiser l'implication de nombreux parlementaires – que je salue – présents sur tous ces bancs ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem,*

ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* J'ai vraiment une conviction, monsieur le député Hervé Berville : le développement doit être l'un des piliers de la politique étrangère française et doit se trouver au cœur de notre diplomatie. C'est une question de respect de nos valeurs ainsi que de solidarité, mais c'est aussi une question d'influence et de puissance. Voilà pourquoi je présenterai demain, au nom du Gouvernement, le projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales. Ce texte opérera un changement de braquet, en termes d'enveloppe et de périmètre, et un changement de méthode quant au respect des acteurs et quant à la priorité à accorder à l'aide au développement. Il apportera enfin un changement sur le fond, un changement de modèle.

Je ne veux pas en commenter maintenant les points les plus importants, mais je voudrais revenir sur deux aspects que vous avez évoqués. Nous avons parlé à plusieurs reprises du Sahel au cours de cette séance ; or c'est bien parce que nous avons pu renforcer notre aide au développement que nous pouvons aujourd'hui être le vrai partenaire du développement du Sahel, et c'est parce que nous sommes ce partenaire que nous pouvons gagner la paix tout en gagnant la guerre. L'assemblée plénière de l'Alliance Sahel s'est tenue hier à N'Djamena. Nous avons pu y constater la mobilisation de quarante-cinq partenaires internationaux, dont beaucoup d'Européens : 23 milliards d'euros sont mobilisables aujourd'hui. L'aide publique française et l'aide européenne y contribuent de manière très significative – à hauteur de plus de 20 %. Telle est notre détermination, qui sera encore renforcée par la mise en œuvre de la Grande muraille verte, grand projet africain porté par les Africains, auquel avaient renoncé et dont le Président de la République, lors du One Planet Summit, a permis la résurgence. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – M. Philippe Berta applaudit également.)

Données clés

Auteur : [M. Hervé Berville](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3788

Rubrique :

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 février 2021](#)